



Conseil économique et social

Distr. générale
5 octobre 2015
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité directeur des capacités
et des normes commerciales

Groupe de travail des normes de qualité
des produits agricoles

Section spécialisée de la normalisation de la viande

Vingt-quatrième session

Genève, 28-30 septembre 2015

Rapport de la Section spécialisée de la normalisation de la viande sur les travaux de sa vingt-quatrième session

I. Introduction

1. Le premier jour de la session de 2015 de la Section spécialisée s'est tenu un colloque sur l'évolution récente des normes de sécurité alimentaire et des systèmes de gestion, leur incidence sur l'industrie de la viande, ainsi que les possibilités d'harmoniser davantage les normes privées et publiques et les programmes de vérification afin de faciliter les échanges tout en préservant les intérêts des consommateurs. Le programme et les exposés peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/index.php?id=40070#/>.

2. Des exposés ont été présentés par M^{me} Véronique Discours-Buhot, Directrice de l'Initiative mondiale pour la sécurité des aliments (GFSI) du « Consumer Goods Forum », qui a mis en avant les différents programmes mis en œuvre par la GFSI et leur incidence, et par le docteur Angela Siemens, Vice-Présidente, responsable de la sécurité, de la qualité et de la réglementation des produits alimentaires dans la société Cargill, qui a souligné que la sécurité alimentaire entrainait dans le cadre d'une responsabilité partagée. Puisque les questions de sécurité alimentaire touchaient l'ensemble du secteur, l'intervenante a mis l'accent sur le fait que les normes de sécurité alimentaire devaient avoir un fondement scientifique. M. Tom Heilandt, Secrétaire de la Commission du Codex Alimentarius a présenté les travaux de la Commission, soulignant que les normes du Codex étaient facultatives, inclusives, transparentes et scientifiquement fondées. Il a aussi brièvement comparé les normes de sécurité alimentaire privées et publiques, mettant en avant le fait qu'il était nécessaire d'instaurer une coopération entre toutes les parties prenantes pour atteindre l'objectif suivant : assurer la sécurité alimentaire et mettre en place des pratiques loyales dans le commerce des produits alimentaires.



3. M. Ian King (Australie), Président de la Section spécialisée, et M. Craig Morris, Vice-Président (États-Unis d'Amérique), ont coprésidé le colloque. M. Ian King a présidé la session formelle.

4. Le Chef de la Section de l'accès aux marchés a ouvert la session formelle, relevant que le colloque fructueux de la veille avait porté à l'attention des participants des questions essentielles se rapportant également à des thèmes ne relevant pas des travaux ordinaires du groupe mais importantes pour le commerce international de la viande. Il notait avec plaisir la présence de nouveaux participants des secteurs public et privé ainsi que de nombreuses organisations internationales présentes à Genève. Il s'est félicité de cette coopération, qui pourrait s'intensifier à l'avenir.

5. Le rôle de la CEE, a-t-il dit, était de faciliter les débats techniques. La pertinence et le savoir-faire technique de la CEE reposaient pour beaucoup sur son excellente équipe d'experts qui représentait toutes les parties prenantes concernées. La semaine précédente, à New York, au Sommet de la durabilité, les pays Membres des Nations Unies avaient adopté le programme de développement pour l'après-2015 et les objectifs de développement durable. Trois d'entre eux faisaient explicitement référence aux produits alimentaires, à l'agriculture durable, aux modes de consommation durables et à la coopération entre les organismes. Au cours des prochaines années, les travaux des sections spécialisées de la CEE contribueraient aussi à la réalisation des objectifs énoncés dans ce programme ambitieux. Des thèmes transversaux tels que, par exemple, la Conférence sur la traçabilité des produits agricoles tenue par la CEE en novembre 2015 feraient davantage partie intégrante des programmes du groupe. L'orateur a également dit que les travaux préparatoires concernant un nouveau point du programme (qualité gustative) avaient avancé depuis la dernière session et s'est félicité des discussions concernant la possibilité d'intégrer ce point dans les travaux de la Section spécialisée.

6. Il a expliqué qu'il avait reçu de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) l'autorisation de représenter le Kosovo et a présenté l'expert technique qui avait été désigné pour prendre part aux débats.

II. Participation

7. Des représentants des pays Membres de l'ONU ci-après ont participé à la réunion : Albanie, Allemagne, Argentine, Australie, Bosnie-Herzégovine, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Kirghizistan, Mongolie, Nouvelle-Zélande, Pologne et Serbie.

8. Le programme spécialisé ci-après a également pris part à la session : Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires.

9. Des représentants d'organisations invitées à participer en qualité d'observateurs, d'organisations non gouvernementales, d'associations et de groupements du secteur privé ci-après ont également participé à la réunion : GS-1 Global Office, AUS-QUAL Pty Ltd, International Association TIP, Office international de la viande, Centre du commerce international (CCI), ISO, Initiative mondiale pour la sécurité des aliments/The Consumer Goods Forum, IHEID, Nestlé S.A., Cargill Incorporated.

10. Un représentant de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK)¹ a également participé à la réunion.

¹ Les références au Kosovo s'entendent dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

III. Adoption de l'ordre du jour

11. Les participants ont adopté l'ordre du jour.

IV. Faits survenus depuis la dernière session

a) CEE et organes subsidiaires

12. Le Chef de la Section de l'accès aux marchés a présenté la nouvelle secrétaire du WP.7 et son équipe. Il a dit que l'examen des activités de la CEE avait été achevé en avril 2015 et que le Comité directeur des capacités et des normes commerciales nouvellement établi avait tenu sa première session en septembre 2015. À cette session, le Comité directeur avait aussi approuvé le nouvel accord de Genève.

13. Le secrétariat a informé la Section spécialisée d'un projet pluriannuel de renforcement des capacités, des formations récemment organisées et des travaux préliminaires ayant trait à une plateforme de référence pour l'agriculture. Les suggestions concernant d'autres manifestations ont été favorablement accueillies.

b) Autres organisations

14. Le Secrétaire de la Commission du Codex Alimentarius FAO/OMS a noté que son organisation n'avait aucune activité comparable à celle menée par la Section spécialisée dans le domaine des découpes de viande, qu'il considérait comme unique dans son genre dans le monde entier. La Commission était active dans de nombreux domaines qui étaient complémentaires aux domaines d'activité de la Section spécialisée et l'intervenant a souligné que son organisation était tout à fait ouverte à une plus étroite coopération. Il a donc proposé d'envisager d'inclure dans les normes CEE-ONU des renvois aux normes de sécurité alimentaire du Codex. La Section spécialisée s'est félicitée de cette proposition et a décidé d'inclure, le cas échéant, des renvois aux normes de sécurité alimentaire du Codex relatives à la viande dans les normes CEE-ONU ou sur la page Internet reproduisant ces normes (les modalités seraient définies en temps voulu).

15. Le représentant du GSI Global Office a appelé l'attention de la Section spécialisée sur le programme « UN Blue Numbers for sustainable agriculture » qui avait été présenté cette semaine à l'Assemblée générale des Nations Unies. Il a également insisté sur l'importance qu'il y avait à harmoniser les normes publiques et privées et a fait mention de la collaboration entre son organisation et le Centre du commerce international (CCI), avec lequel le secrétariat de la CEE avait aussi pris contact en vue d'activités conjointes.

16. Le représentant d'AUS-QUAL Pty Ltd. (Australie) a fait une brève mise à jour concernant l'évolution internationale récemment observée dans le domaine de la qualité gustative, attirant l'attention sur la multitude d'activités et de projets ainsi que le besoin croissant de coordination et d'harmonisation. Il a noté que des participants soutenaient l'idée d'une collaboration en matière de partage de données et la proposition de faire de la CEE une plateforme potentielle. Le représentant de l'Association polonaise de la viande bovine a également confirmé que le réseau de pays actifs dans ce type de recherche s'était considérablement développé au cours de l'année passée.

V. Colloque sur la viande (28 septembre 2015)

17. Le Président a félicité la Secrétaire de la Section spécialisée et son équipe pour l'organisation du colloque – qui avait offert une excellente occasion de débattre de questions pertinentes hors du cadre normal des travaux de la Section. Les participants au colloque ont souligné la forte nécessité et la grande volonté d'instaurer une coopération entre les parties des secteurs public et privé participant à la normalisation, ainsi que la reconnaissance du fait qu'aucun organisme, à lui seul, ne pouvait assumer le rôle de chef de file ni la responsabilité dans tous les domaines de la sécurité et de la qualité des produits alimentaires. Il a insisté sur le fait qu'il était nécessaire de faire en sorte que les normes CEE-ONU et d'autres normes restent pertinentes dans le domaine très dynamique et en rapide mutation des descriptions et de l'étiquetage en matière de sécurité alimentaire. D'autres représentants ont souligné la grande qualité des exposés et relevé qu'il importait que de nombreuses parties prenantes différentes participent aux discussions. Il a ensuite été observé que le concept de sécurité alimentaire en tant que responsabilité partagée était un résultat important du colloque.

18. Il a donc été décidé de continuer à organiser de tels colloques (qui comportait un volet « renforcement des capacités ») dans le cadre de la Section spécialisée de la viande (23-26 mai 2016), ce qui contribuerait à lancer le débat sur des thèmes d'un plus grand intérêt et à attirer un plus large auditoire. La forme du colloque de cette année (moins d'orateurs et plus de temps pour les discussions) serait maintenue. Les thèmes proposés pour le colloque de 2016 étaient, entre autres, les suivants : gaspillage alimentaire; interaction entre sécurité humaine et sécurité animale; normes halal et casher et industries connexes; débat sur l'application des normes CEE-ONU par les grands détaillants et négociants opérant dans le monde; ou commerce de la viande sur les marchés asiatiques en pleine expansion. Le secrétariat distribuera un projet de programme au début de février 2016. Les délégations ont été invitées à aider à déterminer les orateurs.

VI. Propositions de nouvelles normes CEE-ONU

a) Liste d'exemples – Produits à base de viande de volaille, y compris les préparations prêtes à cuire et les produits prêts à consommer

19. Le rapporteur (États-Unis d'Amérique) a examiné la liste d'exemples proposée (cinq articles habituellement commercialisés) qui avait déjà été ajoutée à la norme déjà adoptée en tant qu'annexe. Le corps de la norme ne pouvait pas faire l'objet de nouvelles négociations, mais plusieurs erreurs rédactionnelles avaient été corrigées dans les trois langues. La référence à la méthode de production (halal et casher), a expliqué le rapporteur, avait été supprimée de la norme l'année précédente puisqu'elle renvoyait à la source de la viande, qui à son tour pouvait être halal ou casher.

20. La délégation française a souligné que la norme était loin d'être conforme à l'actuelle législation européenne et il a donc été décidé d'inclure un avertissement au début de la norme ainsi qu'une note de bas de page à l'annexe, avec le libellé suivant : « Les normes CEE-ONU sont des normes facultatives et ne sont pas nécessairement conformes aux prescriptions réglementaires et aux usages de chaque pays ». Il a été souligné que les exemples étaient seulement des indications et non des spécifications contraignantes. La liste pourrait être élargie à tout moment et les délégations étaient invitées à adresser plus d'exemples au rapporteur, si possible avec des photos et des descriptions.

21. La Section spécialisée a décidé à soumettre l'annexe (Liste d'exemples) accompagnée de l'avertissement au Groupe de travail pour adoption à sa session de novembre 2015. Comme la norme avait déjà été adoptée en 2014, seules les modifications rédactionnelles proposées seraient introduites par le secrétariat.

b) Produits à base de viande bovine

22. À la suggestion du rapporteur (Argentine), la Section spécialisée est convenue de reporter l'élaboration d'un nouveau projet de norme relative à la viande bovine.

VII. Amendements à apporter aux normes CEE-ONU

a) Viande de cervidés – illustrations et photos

23. Le rapporteur (Fédération de Russie) ne pouvait pas encore présenter les photos et illustrations requises. Il a informé les participants que les photos seraient prises à l'automne et adressées au secrétariat au plus tard en décembre 2015 pour examen avant la prochaine session.

b) Abats

24. Les délégations des États-Unis, de l'Argentine et de la France ont présenté plusieurs nouvelles propositions et collecté quelques images. La France a dit qu'elle adresserait au secrétariat de la CEE de nouvelles photos professionnelles qui pourraient être utilisées à condition que la source soit citée. Le secrétariat établira ensuite un tableau ou une liste des découpes et de toutes les photos disponibles. La délégation des États-Unis ajoutera les photos manquantes d'ici à février 2016.

25. La Section spécialisée a adopté plusieurs modifications qui apparaissent dans le document d'après-session. Il a été convenu de garder tous les abats dans la norme, même ceux qui sont déjà référencés dans les normes de produits spécifiques. En outre, une note de référence a été ajoutée à la section 2. Prescriptions minimales, avec le libellé suivant: « En ce qui concerne l'ESB et le retrait des tissus à risque spécifique, voir le Code sanitaire pour les animaux terrestres, à l'adresse : www.oie.int/en/international-standard-setting/terrestrial-code/access-online ».

26. La Section spécialisée a décidé de soumettre le texte révisé de la norme relative aux abats au Groupe de travail pour adoption en novembre 2015. Les photos seraient ajoutées avant la prochaine session de mai 2016.

c) Viande bovine

27. Le rapporteur (Australie) a examiné le document récapitulant toutes les propositions reçues. La Section spécialisée est convenue d'ajouter une nouvelle découpe intitulée « Aloyau (avec os) avec filet entier » à la norme qui a été proposée par la Pologne. En outre, les modifications rédactionnelles proposées par la Serbie ont été dûment notées et apparaîtront dans la version finale de la norme. Les préoccupations du Kosovo concernant le « persillage » et la teneur en gras ont été discutées. La Section spécialisée a également répondu à la demande d'explications du Kosovo concernant : la définition des conditions d'entreposage; le pays d'origine et le pays de naissance. Elle a précisé pourquoi certains codes de la catégorie bovine n'étaient pas spécifiés.

28. La Section spécialisée a décidé de soumettre les modifications apportées à la norme relative à la viande bovine au Groupe de travail pour adoption en novembre 2015.

VIII. Qualité gustative

29. À la session de 2014 de la Section spécialisée, il a été décidé qu'un groupe de travail spécial élaborerait un projet de proposition concernant l'instauration éventuelle d'une collaboration pour réunir et enregistrer des informations ou l'établissement et la tenue à jour de protocoles ou de procédures et de données sous les auspices de la CEE, concernant la recherche sur la qualité gustative de la viande. Le responsable de ce Groupe de travail (Pologne) a succinctement décrit le contexte des travaux et l'évolution récente dans ce domaine. Il a expliqué qu'à terme les chercheurs visaient à élaborer un modèle et à établir un système de classement de la qualité gustative. Il a également mis l'accent sur les principales conclusions et propositions élaborées par le Groupe de travail de la CEE.

30. La Section spécialisée a examiné en détail les progrès accomplis dans le domaine de la qualité gustative ainsi que dans les différents nouveaux systèmes qui avaient évolué au cours des dernières années, faisant apparaître la situation des divers pays ou les attentes des consommateurs. Il a été souligné que la qualité gustative reposait sur les perceptions des consommateurs et ne devrait pas être confondue avec la qualité traditionnelle des carcasses qui servait un but différent. Si à terme un nouveau système de classement pouvait découler des recherches actuelles, à ce stade, les questions les plus importantes visaient la collecte, le stockage et le partage de données dans une enceinte neutre telle que la CEE.

31. La Secrétaire a informé la Section des discussions avec le département de technologie de la CEE, des modalités d'établissement d'un groupe scientifique sous les auspices de la Section spécialisée et des conséquences financières. Elle a appelé l'attention sur le fait que les données stockées aux Nations Unies relevaient du domaine public.

32. Certes, les délégations reconnaissent l'utilité des débats consacrés à la qualité gustative, mais elles estimaient que la meilleure façon de procéder était d'approuver la proposition visant à établir un groupe de références scientifiques au sein de la structure de la Section spécialisée pour discuter de la gestion collaborative des données internationales mises en commun et de l'élaboration de formules de prédiction de la satisfaction des consommateurs et de leur application potentielle. Le nouveau groupe sera dirigé par la Pologne (rapporteur). Les candidatures en vue de la participation devraient être adressées au plus tard le 1^{er} novembre 2015. Pour la session suivante qui se tiendrait en mai 2016, le groupe nouvellement établi examinerait également les questions liées à la propriété intellectuelle, une éventuelle méthode uniforme, la collecte et l'hébergement des données, les liens avec d'autres groupes de la CEE et la possibilité de recourir aux normes GS1.

33. L'Australie a présenté son système OsCap – programme de formation obligatoire (ayant lieu toutes les huit semaines) destiné à tous les responsables des classements pour garantir partout et à tout moment une mesure objective et une application cohérente du programme « chiller assessment » et du classement de la couleur du gras, de la couleur de la viande et du persillage.

IX. Gaspillage alimentaire et normes

34. La Section a mené un débat constructif sur la question du gaspillage et des pertes alimentaires, en particulier dans la chaîne d'approvisionnement de la viande. Il s'est dégagé un consensus selon lequel les pertes et gaspillages se produisaient tout au long de la chaîne d'approvisionnement, notamment au stade de la distribution et de la consommation. Des études ont été publiées par plusieurs institutions, notamment l'Institut des ressources mondiales, qui avait établi un projet de protocole sur les pertes et gaspillages alimentaires à paraître en 2016 ou d'autres projets dans l'Union européenne. Des délégations ont présenté des projets et initiatives mis en œuvre dans leur pays, notamment : programmes gouvernementaux consacrés à la réduction du gaspillage alimentaire et travaux portant sur la viande maigre de texture fine aux États-Unis; initiatives gouvernementales en France; examen de l'utilisation rationnelle de l'animal entier en Russie et au Kirghizistan pour exploiter la source de protéines; adoption de la législation européenne ayant trait à l'utilisation des produits dérivés en Serbie; travaux de la Pologne et de l'Australie sur l'éducation des consommateurs; adoption des pratiques optimales et de la législation de l'Union européenne en Albanie et au Kosovo; observation de l'Argentine ayant trait aux meilleures pratiques à adopter pour éviter le gaspillage au stade de l'apprêtage; et initiative de l'Allemagne intitulée « Trop bon pour être gaspillé », programme national d'éducation du consommateur.

35. Suite à une suggestion de la France, la Section spécialisée a décidé d'envisager l'élaboration d'une norme pour les produits dérivés découlant de l'abattage et de la transformation (produits qui sont déjà commercialisés et sûrs pour la consommation humaine et qui sont ou pourraient être utilisés par le secteur agro-industriel).

X. Travaux futurs

36. La Section spécialisée a décidé d'inscrire les points suivants à l'ordre du jour de la prochaine année :

Abats (photos) – rapporteurs – France et États-Unis;

Viande de cervidés (photos) et croquis du squelette – rapporteur – Fédération de Russie;

Nouvelle norme pour les coproduits issus de l'abattage et de la transformation, tels que le sang et d'autres produits restant à déterminer – Fédération de Russie – étude initiale;

Œufs et produits à base d'œufs – rapporteur – États-Unis;

Qualité gustative – rapporteur – Pologne;

Découpes de viande au détail – viande d'agneau et de veau – rapporteur – États-Unis (les délégations sont invitées à indiquer au rapporteur leurs découpes les plus importantes commercialisées au niveau international);

Viande de canard et d'oie – Chine (à confirmer).

37. La délégation des États-Unis a proposé de tenir une réunion de rapporteurs consacrée aux œufs et aux produits à base d'œufs dans le cadre de leur atelier national portant sur ces produits (« National egg quality school ») tenu à Indianapolis (Indiana, États-Unis) du 16 au 19 mai 2016.

XI. Questions diverses

38. La délégation du Kirghizistan a présenté le concept de l'élaboration d'une certification de l'industrie halal (viande ovine) dans le pays et le potentiel économique représenté pour la région. L'Australie a noté qu'elle avait une longue expérience dans ce domaine et a suggéré au Kirghizistan de s'inspirer des expériences déjà disponibles.

XII. Élection du bureau

39. La Section spécialisée a élu M. Ian King (Australie) Président, et M. Craig Morris (États-Unis), Vice-Président, jusqu'aux prochaines élections en 2016.

XIII. Adoption du rapport

40. La Section spécialisée a adopté le rapport (ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2015/2) à sa vingt-quatrième session. La prochaine session aura lieu à Genève du 23 au 26 mai 2016.
